



Le projet migratoire des migrants touaregs de la zone de Bankilaré : la pauvreté désavouée

Florence Boyer

► To cite this version:

Florence Boyer. Le projet migratoire des migrants touaregs de la zone de Bankilaré : la pauvreté désavouée. Stichproben. Wiener Zeitschrift für Kritische Afrikastudien, 2005, 8, pp.47-67. hal-01292204

HAL Id: hal-01292204

<https://hal.science/hal-01292204>

Submitted on 1 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le projet migratoire des migrants touaregs de la zone de Bankilaré: la pauvreté désavouée

Florence Boyer

Résumé

La notion de projet migratoire permet de rendre compte de la complexité des migrations circulaires car elle articule les différentes échelles sociales, spatiales et temporelles. L'exemple des migrations circulaires de la zone de Bankilaré (Niger) montre comment le projet révèle non seulement les caractéristiques de ces mouvements, mais aussi les tensions propres au groupe social. Ainsi le projet du côté des migrants, apparaît comme un contournement de la pauvreté à l'échelle locale. Il permet de mettre en évidence un conflit générationnel entre migrants et non migrants, qui s'articule autour de l'intervention d'un projet de développement et de la dynamique migratoire contemporaine.

Introduction

Les migrations circulaires (Chapman, Prothero, 1983; Dureau, Florez, 2000) entre la bande sahélienne et les espaces côtiers, urbains et / ou ruraux, sont assez anciennes, remontant environ aux années 1920 (Rouch, 1956; Amselle, 1976) ; ces mouvements de populations obéissaient alors à une logique que nous pouvons qualifier de colonialiste, dans la mesure où ils s'inscrivent dans le cadre d'une volonté de développement économique (culture de rente, industrie...) des espaces côtiers de la part des puissances coloniales britanniques et françaises. Le Sahel constituait alors un réservoir de main d'œuvre pour le sud côtier, conduisant à des flux migratoires temporaires et définitifs. Au fil des décennies les migrations circulaires se sont poursuivies, parfois même amplifiées, tout en se modifiant profondément: en effet, si la logique coloniale – logique coloniale définie comme processus de domination et de dépendance d'espaces, de populations par d'autres espaces - s'est maintenue après les indépendances, elle ne peut constituer le seul élément explicatif. Autrement dit, les migrations circulaires se sont complexifiées, le Sahel n'est plus simplement un réservoir de main d'œuvre. L'objectif est de mettre à jour la complexification de ces mouvements migratoires, sans oublier cependant le rôle de l'histoire. Comprendre les

migrations circulaires contemporaines oblige à adopter un point de vue global sur le phénomène, c'est-à-dire à s'intéresser aux logiques individuelles et sociales à l'œuvre aussi bien dans la zone de départ que dans celle d'arrivée, de même qu'à l'articulation de ces logiques avec des éléments de contexte (passage aux échelles meso et macro). Pour explorer la complexité, nous proposons la notion de projet migratoire, faisant l'hypothèse qu'elle permet non seulement la prise en compte de l'ensemble des dimensions du phénomène, mais aussi l'articulation des différentes échelles auxquelles ces dimensions interagissent. Comment définir le projet migratoire ? En quoi l'utilisation de la notion de projet migratoire apporte-t-elle un éclairage novateur sur les éléments de contexte classiques, au premier rang desquels la pauvreté ? Autrement dit face à une telle complexité, l'objectif n'est pas de savoir pourquoi l'on migre, c'est-à-dire de se limiter aux déterminants, mais plutôt de s'interroger sur comment la migration se poursuit-elle, participant d'une remise en question des déterminants et notamment de la pauvreté.

Nous nous intéresserons ici particulièrement à des migrations circulaires de Touaregs en provenance du sud-ouest du Niger, de la zone de Bankilaré (arrondissement de Téra, département de Tillabéry) et à destination d'Abidjan essentiellement¹. Dans cette société les migrations circulaires concernent, selon les années et les campements, 80 à 100% des hommes entre 18 et 35 ans, appartenant à une catégorie sociale particulière, celle des descendants d'esclaves². Ces hommes partent travailler à Abidjan pendant des périodes variant de huit mois (le temps de la saison sèche) à un ou deux ans, la particularité de ces mouvements étant la faiblesse de leurs revenus

¹ Les données ont été recueillies dans la zone de Bankilaré au Niger, lors de trois séjours (mars-août 2001, nov.-déc. 2001 et août-janvier 2002-2003) et lors d'un séjour à Abidjan (sept.-oct. 2001). L'appareil méthodologique repose sur l'observation participante et la réalisation d'entretiens non directifs (histoire migratoire, récit de vie) auprès de l'ensemble des migrants de trois campements. Ils ont été complétés par des entretiens auprès des acteurs du développement. Egaleme nt, nous avons suivi un groupe de migrants jusqu'à Abidjan pour appréhender les pratiques et représentations du voyage comme de la ville.

² Toujours très hiérarchisée dans la zone de Bankilaré, la société touarègue distingue les hommes libres des esclaves ; ces derniers représenteraient environ 98% de la population touarègue totale de cette zone. L'esclavage se manifeste notamment par le paiement d'un tribut au chef de tribu, par la réalisation de travaux gratuits, de « dons » de jeune fille esclave aux femmes libres lors de leur mariage...

(un migrant revient d'Abidjan avec l'habillement indispensable à toute sa famille, du savon, une somme entre 50 000 et 100 000 francs CFA³ par voyage et souvent un poste radio). A une échelle plus large la pauvreté est devenue un leitmotiv au Niger, que ce soit pour le gouvernement ou pour les institutions internationales, celle-ci n'étant abordée qu'à partir de critères comptables établis à l'échelle internationale. L'ensemble des pratiques économiques, sociales est lu en fonction de ce leitmotiv, selon une logique du favorise ou ne favorise pas la lutte contre la pauvreté, les pratiques relevant de la dernière catégorie étant vouées à la disparition. Au niveau de la zone de Bankilaré, cette politique internationale et nationale se concrétise par la présence d'un projet relevant du Programme Cadre de Lutte contre la Pauvreté (P.C.L.C.P) gérée par le PNUD entre 2000 et 2004. Nous nous attacherons à lire les migrations circulaires au regard de la politique dite de lutte contre la pauvreté, en montrant comment la présence du P.C.L.C.P. a induit une dynamique particulière au projet migratoire, et en quoi il a modifié le regard porté par les populations migrantes et non migrantes sur cette pratique migratoire. Cette dernière interrogation permet d'élargir le champ d'analyse du projet migratoire, en s'intéressant à son rôle de révélateur de l'émergence de conflits sociaux, notamment d'un conflit générationnel.

L'analyse des articulations entre projet migratoire et pauvreté se fera en trois temps: d'une part qu'apporte la notion de projet migratoire à la compréhension des migrations circulaires dans le contexte spécifique des migrations sahéliennes? D'autre part, en quoi le projet migratoire des Touaregs de la zone de Bankilaré constitue-t-il une forme de contournement, voire de négation d'une lecture de la réalité par la pauvreté? Enfin, comment le projet migratoire révèle-t-il des conflits sociaux en émergence, plus spécifiquement un conflit générationnel qui participe d'une mise en opposition entre logiques des migrants et logiques des acteurs du développement, devenu lutte contre la pauvreté?

Le projet migratoire pour décrire la complexité des migrations circulaires

La notion de projet permet d'inscrire la migration internationale dans une vision dynamique, en articulant les différentes échelles sociales, spatiales et

³ 10 000 francs CFA correspond à 15,24 euros (taux de change fixe).

temporelles, se distinguant par-là même des explications en termes de déterminants. Après un rapide et partiel bilan critique de ces dernières, nous tenterons de définir le projet migratoire et de montrer ses apports dans la compréhension des migrations circulaires.

L'analyse des migrations circulaires est inscrite généralement dans le cadre plus large de l'analyse des migrations économiques, c'est-à-dire suivant une perspective selon laquelle les motivations proprement économiques seraient l'un des moteurs fondamentaux des mouvements. Ce point de vue issu de l'économie néo-classique repose sur le modèle du push / pull, modèle qui considère l'individu comme un être rationnel, possédant suffisamment d'informations pour faire le choix le plus adéquat selon les conditions économiques de la zone de départ et celles de la zone d'arrivée. Le candidat à la migration serait donc placé face à un choix dont il connaîtrait les tenants et les aboutissants, la liberté de choix s'exerçant selon une évaluation rationnelle des contraintes et des opportunités à l'arrivée. Ce modèle est largement critiqué aujourd'hui (Malmberg 1997, 29), d'une part, parce qu'il fonctionne selon une logique cause / conséquence de type déterministe, d'autre part parce qu'il laisse de côté d'autres facteurs pourtant tout aussi fondamentaux. Notamment il considère l'aire de résidence des migrants comme stable dans l'espace et dans le temps alors que ceux-ci peuvent circuler sur des distances plus ou moins longues ; par ailleurs il oblitère l'articulation des échelles sociales et spatiales. Egaleme nt, il ne prend pas en compte les effets des autres flux migratoires sur la migration, par exemple les effets entraînants, de la même manière qu'il exclut les conditions démographiques, physiques, socio-économiques et politiques de la migration, conditions qui interviennent pourtant tout autant que la stricte économie. Les flux d'informations, les réseaux sociaux comme les opportunités ou les aspirations propres à chacun des individus migrants sont aussi occultés par cette analyse. Enfin les postulats qui président à la décision de migrer sont souvent, voire systématiquement faux : « migrants and potential migrants respond not only to changing conditions in the environment and migration decisions are not merely based on economic calculations, but also on other kinds of considerations. Potential migrants have only limited information and migration decisions are based on partially distorted views of conditions at the potential destinations and of a future at the place of origin. A migration decision is neither an exclusively

individual affair nor a completely voluntary act, but often a collective and strongly conditioned or constrained decision » (Malmberg 1997, 30). Les migrants, comme les candidats à la migration ne sont pas des individus dont les calculs sont systématiquement rationnels vis-à-vis de l'économie, non seulement dans la mesure où ils ne disposent pas de l'ensemble des informations nécessaires, mais aussi dans la mesure où la décision de migrer est une affaire d'individualité, de parenté, de société.

D'autres théories explicatives, en particulier celles issues de la tradition économico-géographique mettent l'accent sur les relations entre croissance de la population, environnement et migration internationale. La croissance de la population entraînerait une détérioration des conditions environnementales, le surplus de population se voyant alors placé dans l'obligation de migrer. L'accent est mis sur les facteurs répulsifs propres à l'espace de départ. Une fois encore la réduction à une seule explication, ici démographique ne suffit pas : « ce ne sont pas nécessairement [les pays] les plus féconds qui connaissent les mouvements migratoires les plus pléthoriques. Les chiffres de populations et les indicateurs économiques agrégés ne servent donc qu'à identifier des potentiels, sur lesquels un grand nombre d'autres variables plus complexes, notamment politiques ou historiques, auront un poids déterminant » (Guilmoto, Sandron 2003, 23). Malgré une analyse à l'échelle individuelle, cette approche ne parvient à identifier que des logiques globales, laissant de côté les singularités sous-régionales, régionales ou locales. Toujours dans une perspective de compréhension des mobilités à petite échelle, l'approche structuraliste met l'accent sur le rôle des structures sociales, économiques et politiques qui détermineraient les migrations : le développement d'un marché du travail de type capitaliste, la division régionale et internationale du travail, ainsi que le développement de l'économie coloniale, post-coloniale puis la mondialisation créent des relations de dépendance, de domination et d'exploitation qui seraient à l'origine des migrations internationales. Les approches économico-géographique ou structuraliste ne sont pas les seules à critiquer le modèle push/pull. L'analyse en termes de réseaux, de même que celle par le transnationalisme insistent sur les liens sociaux et économiques qui se construisent entre les lieux mis en relation par la migration.

Cette présentation brève et partielle des courants d'analyse des migrations internationales montre que ceux-ci ne permettent de les saisir dans leur

globalité et complexité, puisqu'ils se centrent soit sur une seule dimension explicative, soit sur une seule échelle d'analyse. Or la décision de migrer s'inscrit dans un faisceau de facteurs qui ne sont pas exclusifs à une logique de type cause / conséquence ; de surcroît ces facteurs sont historiquement marqués que ce soit au niveau du groupe social ou de la région considérée, que ce soit par l'histoire migratoire elle-même. Une analyse en termes de déterminants de la migration laisse de côté ces aspects dans la mesure où elle se centre exclusivement non seulement sur l'espace de départ, mais aussi sur un temps T de la migration : elle fixe un phénomène qui par définition n'est que mouvement et processus.

Avant d'entrer plus précisément dans la définition du projet migratoire, il s'avère nécessaire de s'arrêter sur le terme de projet. Ce dernier peut s'envisager comme une procédure stratégique, pragmatique et contextuelle dont la fabrication est intentionnelle (d'après Lévy & Lussault (2003, 747) à propos de la notion de projet urbain). Cette définition met en avant d'une part le rôle des éléments contextuels dans l'élaboration du projet, d'autre part, la conscientisation de sa construction et son caractère actif sur la réalité. En tant que projection dans l'avenir, le projet se caractérise par une dimension temporelle fondamentale ; il s'inscrit dans un continuum temporel qui participe de sa redéfinition constante. Le présent n'étant qu'une actualité de l'avenir et l'avenir n'étant qu'un futur prochain, le projet est sans cesse amené à être redéfini au fil de ce continuum en fonction du contexte et des stratégies sociales et / ou individuelles. Si nous ramenons cette remarque à l'analyse du projet migratoire, cela revient à dire qu'il se construit certes au départ, mais aussi tout au long de l'histoire migratoire, lors des séjours à l'étranger, comme lors des retours. Parler de projet migratoire conduit alors à privilégier une analyse dynamique qui se fonde sur le continuum temporel. Si au départ le migrant dispose d'un certain nombre d'informations et de connaissances sur la ou les possibilités du lieu de destination, celles-ci ne sont que partielles et déformées ; il éprouve par ailleurs des besoins qui le conduisent à partir et suppose qu'il pourra satisfaire ces besoins en migration. Lors du premier départ le projet migratoire individuel s'élaborerait à partir de ce faisceau de facteurs. Par la suite dès qu'il se trouve sur la route, le migrant est amené à rencontrer d'autres de ses pairs, disposant peut-être d'informations différentes ; le projet se modifie autour de cette dynamique de l'échange. Les conditions

qu'il va trouver à l'arrivée, sur le plan économique – va-t-il travailler immédiatement, connaîtra-t-il une période de chômage ? -, sur le plan social pour ce qui est de l'accueil et de l'entraide par exemple... participent également d'une redéfinition du projet migratoire.

Replacé dans le continuum temporel, le projet se charge ainsi d'une dimension contextuelle ; cette dernière se définit certes à l'échelle de l'individu – migrant, mais aussi à des échelles plus petites intégrant alors les éléments qui relèvent de la conjoncture économique et politique au départ comme à l'arrivée, les indicateurs démographiques... L'approche par le projet migratoire permet de varier les cadres spatiaux et d'articuler les échelles spatiales.

Formulé par les migrants, le projet présente une dimension individualiste, subjective : le sujet se projette dans un avenir migratoire, projection qui se construit par le biais des représentations, de la lecture de la réalité du départ comme de l'arrivée, voire même de la route. Cependant l'acte de migrer et donc le projet, ne peuvent se réduire à l'individu ; ce dernier s'insère dans un groupe plus ou moins large et son départ implique l'ensemble de ce groupe, le degré d'implication étant variable suivant l'échelle à laquelle l'on se réfère. Elle peut varier d'une participation financière au départ, celle-ci plaçant le migrant dans une situation de redevabilité, aux conséquences de l'absence de l'individu pour un temps donné pour l'ensemble du groupe...

La notion de projet migratoire s'articule ainsi avec les différentes échelles spatiales et temporelles, ces dernières relevant des éléments de contexte, comme elle permet au niveau local d'articuler les échelles sociales. L'ensemble du groupe étant impliqué dans l'acte migratoire, le projet ne prend tout son sens que par le biais de ces différentes échelles :

- *l'individu* : directement concerné par l'acte migratoire, celui-ci s'y projette selon ses propres aspirations, ses propres représentations non seulement des espaces mis en relation, mais aussi selon la place qu'il occupe dans sa parentèle et dans son groupe social. Il est l'un des principaux acteurs de la dynamique du projet migratoire au fil des voyages et des séjours.
- *le groupe de migrants* : que ce soit pendant le voyage ou lors de son séjour, le migrant s'insère dans un groupe plus large, constitué par ses pairs avec lesquels il entretient des relations plus ou moins fortes, selon la proximité sociale. Parler de groupe de migrants revient à introduire la notion de réseaux migratoires, notion qui prend non seulement en compte les relations pouvant exister entre pays d'accueil et pays de

départ, mais aussi de façon plus volontaire et extensive, les relations qui se tissent en migration avec les compatriotes. Les réseaux migratoires sont un des supports fondamentaux de la circulation de l'information constituant de ce fait un cadre de redéfinition du projet migratoire, en particulier au long du séjour à l'étranger.

- *le groupe de parenté* : cette échelle introduit de nouveaux acteurs, ceux qui ne migrent pas, les immobiles. Ces derniers sont amenés à placer leurs espoirs, souvent leurs économies en finançant le départ de l'un des leurs ; un système d'obligations et de redevabilité peut alors lier le migrant à sa parentèle, « contrat migratoire » qui peut cependant être a priori brisé à tout moment par le migrant, puisqu'il n'est qu'une obligation morale. Acteurs fondamentaux du projet migratoire formulé au départ, celui-ci leur échappe en partie, puisqu'ils sont, pour un temps, placé à distance du migrant. Chacun des individus constitutifs de ce groupe intervient plus ou moins directement dans le projet, selon sa position et les règles en vigueur dans le groupe de parenté.
- *le groupe social* : il renvoie à l'appartenance, au « nous » social. Au-delà de l'aide au départ, c'est surtout à cette échelle que se négocie l'absence ou la présence d'un ou plusieurs des membres ; avec la migration, le groupe social met en jeu son identité, son unité mais il s'ouvre également vers des horizons d'opportunités. Tout comme dans le cas du groupe de parenté, il faut compter avec le rôle de la distance, du type, de la forme des relations qui se construisent entre immobiles et migrants. Du groupe social viennent aussi les normes, les codes qui situent le migrant, lui confèrent une place particulière qu'il soit ici ou là-bas.

Le projet migratoire se construit par le dialogue, la confrontation de ces différentes échelles sociales. Selon le niveau que l'on interroge, il ne sera pas formulé de la même façon puisque l'individu, le groupe de parenté ou le groupe social n'ont pas les mêmes objectifs, les mêmes attentes. Cette diversité de formulation ne signifie pas pourtant qu'il y a opposition, conflit ou addition de projets qui seraient imperméables les uns aux autres. Le projet migratoire relève plutôt d'une négociation permanente entre ces diverses échelles, négociation qui se doit de prendre en compte les intérêts de chacun. Au-delà de cette dimension sociologique du projet et pour ce qui est de la compréhension des migrations circulaires, l'objectif est de ne pas analyser les différents voyages les uns à la suite des autres, mais plutôt de les envisager dans leur globalité, c'est-à-dire comment le premier voyage

ouvre vers le second, ce dernier amenant à une relecture du premier et ainsi de suite. Par ailleurs au niveau spatial, la notion de projet permet de prendre en compte les *effets de lieu*, au départ comme à l'arrivée, c'est-à-dire d'insérer dans l'analyse l'ensemble des lieux concernés par les parcours migratoires, remettant ainsi justement en cause cette idée d'espace de départ et d'espace d'arrivée.

Plus spécifiquement, pour les espaces et les populations qui nous préoccupent, les analyses des migrations circulaires font généralement état de l'ancienneté des mouvements d'une part, des contraintes alimentaires, de pauvreté, d'autre part pour expliquer l'importance et la récurrence des départs. L'analyse du projet migratoire ne vise pas tant à la remise en cause de ces déterminants, qu'à montrer en quoi ils ne sont que des éléments de contexte parmi d'autres, les individus migrants déployant par ailleurs des stratégies originales, pouvant se concevoir comme des formes de contournement, de réinvention de la pauvreté en particulier. Ainsi quelles sont les particularités du projet migratoire des migrants circulaires touaregs de la zone de Bankilaré ? Comment s'articule-t-il à ces éléments de contexte que sont la lecture de la réalité nigérienne par le prisme de la pauvreté et la lecture de la réalité ivoirienne par le prisme des derniers événements politiques ?

Le projet migratoire comme contournement de la pauvreté

Précédemment nous avons vu que la notion de projet migratoire permet d'introduire l'idée de choix, d'autonomie des acteurs migrants face à ces faits qui sont pourtant présentés comme inéluctables, comme des contraintes, à savoir la pauvreté, et plus récemment les événements ivoiriens. La description des projets migratoires propres à cette catégorie de populations permet non seulement de jeter un regard nouveau sur ce phénomène massif dans cette région qu'est la migration circulaire, mais aussi de lire autrement, du point de vue des habitants, les éléments de contexte. Nous avons choisi de présenter trois parcours migratoires, qui renvoient à trois projets différents à l'échelle individuelle, afin de montrer les articulations, les négociations qui se nouent autour de la construction du projet. Puis nous analyserons le rôle des éléments de contexte dans la transformation, dans la dynamique des projets migratoires.

Les trois portraits présentés concernent des migrants originaires d'un même campement, Ingui, dont l'activité s'articule autour de la culture du mil et de l'élevage bovin et surtout caprin et ovin. Au cours des dernières décennies, la culture du mil a connu une chute des rendements importants, les disettes étant devenues structurelles. Autre particularité de ce campement, la pérennité de certaines formes d'esclavage, qui se manifeste par le paiement d'un tribut au chef lors des récoltes, la réalisation de travaux gratuits...

B. a environ trente ans ; son père étant décédé, sa mère partie au Mali avec certains de ses frères et sœurs (il ignore où elle se trouve exactement), il n'a comme attache familiale à Ingui qu'un frère aîné, marié avec enfants. L'un de ses frères cadets est resté à Niamey comme gardien pendant plusieurs années, avant de partir vers Bobo-Dioulasso, ville où il a perdu sa trace. B est attaché directement à la famille du chef de tribu pour laquelle il effectue certains travaux, berger et cultivateur, sans contrepartie financière ; en échange, il est hébergé, nourri et pendant sa jeunesse il était également habillé par cette famille. Sa situation au sein du campement l'empêche de trouver localement une source de revenu personnelle. Marié en 2000 avec une femme occupant la même position que lui, il a demandé le divorce en 2001, alors qu'il était à Abidjan, parce qu'elle a eu un enfant en son absence. A la fin des années 1980, alors que sa mère était toujours présente à Ingui, il a effectué divers séjours à Niamey ; là, il a travaillé comme cuisinier pour un salaire de 10 000 francs CFA par mois. Son premier voyage à Abidjan a eu lieu entre octobre 1998 et mars 1999 ; les objectifs étaient alors, certes de gagner de l'argent pour lui, mais aussi de « découvrir le monde, la ville ». Le prestige acquis lors de cette migration, lui a permis de s'installer chez son frère, c'est-à-dire de quitter la maison du chef de tribu, qu'il a pourtant été obligé de rejoindre une fois ses gains dépensés. Le deuxième départ en septembre 2000 est présenté comme une fuite : *« je suis parti la nuit, en cachette de tout le monde. Seul IH [un ami et co-migrant, décrit ci-dessous] était au courant. J'ai fui parce que sinon le chef aurait pas accepté que je parte ; il aurait fait palabre »*. En 2003, B. était toujours à Abidjan, où il est transporteur de marchandises par charrette la journée (entre 2 000 et 4 000 francs CFA / jour) et gardien la nuit (15 000 francs CFA / mois), ne manifestant pas l'envie de rentrer : *« Pourquoi tu veux que je rentre ? Je ne peux rien faire là-bas. Je voudrais seulement que mon grand frère rentre, parce qu'il est marié. Pour moi*

c'est mieux ici, je gagne de l'argent et je fais ce que je veux. Peut-être que j'irais au Mali après pour essayer de trouver ma mère ».

IH a environ 32 ans ; il s'est marié en 2001 et a eu un fils. Son père est trop vieux pour cultiver, de même que sa mère est trop vieille pour s'occuper de la maison. Il a ses parents entièrement à sa charge, même si l'un de ses frères aînés est installé à Ingui avec sa famille. Son autre frère aîné est installé définitivement à Abidjan – il n'a plus aucune relation avec sa famille – où il travaille dans un restaurant. Au cours des années 1980, il a effectué plusieurs séjours à Niamey où il a été cuisinier, cireur, homme de ménage à l'ambassade d'Arabie Saoudite, vendeur d'eau dans la rue, autant de séjours et de métiers, qui visaient simplement à alléger les charges pesant sur la famille. Son premier voyage à Abidjan a eu lieu entre octobre 1998 et mars 1999, avec B., les objectifs étant identiques, avec simplement la recherche d'une partie de la dot pour le mariage en plus. Un deuxième séjour à Abidjan a eu lieu entre septembre et novembre 2001 : séjour de deux mois, qui avait simplement pour objectif de trouver des habits pour l'ensemble de la famille, l'argument étant qu'il ne pouvait laisser celle-ci longtemps seule. Au-delà de ces arguments économiques systématiquement avancés, IH expliquera également que « à Abidjan on est comme dans un trou. Les vieux ne sont pas là, et donc on peut faire ce que l'on veut. Personne n'est là pour nous voir ». En 2002, IH déclarait ne pas vouloir, ni pouvoir repartir en migration, puisqu'il se devait d'assumer seule sa famille.

AR a environ 27 ans ; célibataire, aîné d'une famille de quatre enfants, ses parents sont toujours en âge de travailler, d'assumer culture du mil et tenue d'une maison. Il a effectué une première migration à Cotonou pendant une saison sèche à la fin des années 1990⁴ ; « Cotonou, c'est comme le Niger. C'est plus facile là-bas, mais tu gagnes moins d'argent ». Son premier voyage à Abidjan a été effectué en même temps que les deux précédents, c'est-à-dire entre octobre 1998 et mars 1999 : de ce premier voyage il a ramené la somme nécessaire à l'achat d'une vache, c'est-à-dire environ 100 000 francs CFA ce qui est exceptionnel. Le second a eu lieu entre septembre et décembre 2001 ; au départ, l'objectif consistait à passer une saison sèche à Abidjan, le retour fut prématuré pour cause de maladie grave. A la fin de la saison des pluies suivantes, en septembre 2002, en raison de la fermeture de la frontière

⁴ Il est parfois assez difficile de dater précisément les différents voyages, nombre de personnes ignorant totalement le décompte des années.

ivoirienne, A.R. s'est dirigé vers Cotonou, faute d'autres possibilité. Une fois encore le retour fut prématuré, au printemps 2003 pour cause de maladie grave. L'objectif de ce dernier voyage était de trouver la somme nécessaire au paiement de la dot en vue du mariage.

Les trois projets migratoires, présentés ici très rapidement, s'ils font état de parcours et de logiques individuelles diverses restent marqués par des traits communs inhérents à l'espace local, comme aux enjeux qui se nouent au sein du groupe de migrants à Abidjan. En effet, l'allègement du grenier familial par l'absence d'un individu, en l'occurrence le migrant, la recherche de compléments de revenu en migration, notamment l'achat des vêtements – ce dernier étant exclusivement effectué par les migrants – constituent en quelque sorte un socle commun qui dépasse l'échelle individuelle pour rejoindre l'échelle du groupe sociale. Si nous nous situons à l'échelle familiale, les parcours se diversifient, dans la mesure où le fait d'avoir ou non ses parents à charge intervient dans le choix comme dans la durée du séjour en migration ; dans le premier cas, l'absence de famille conjugée à la position de dépendant, semble rendre possible une migration définitive. À l'échelle du groupe de migrants transparaît par contre une volonté de s'éloigner pour un temps des plus vieux, c'est-à-dire de ne plus être contraint de répondre aux normes sociales en vigueur dans le campement, d'avoir un revenu à soi. Nous reviendrons par la suite plus amplement sur ce sujet. Appréhendées dans la durée, les logiques des différents séjours en migration se diversifient également ; généralement l'histoire migratoire débute par des séjours soit à Niamey, soit à Cotonou, ceux-ci renvoyant en quelque sorte à un apprentissage de l'urbain. Toutefois, le voyage à Abidjan reste le référentiel au niveau social, celui qui fait de l'individu un migrant à part entière. D'une certaine manière, il acquiert un rôle initiatique. Par la suite, la poursuite de la migration obéit à des logiques plutôt individuelles et familiales, nous l'avons dit, à l'exception d'un ou deux séjours dont l'objectif est la constitution d'une dot ; dans ce dernier cas, le migrant n'est pas obligé de ramener de l'argent à sa famille, la recherche de la dot faisant l'objet d'un accord préalable.

L'articulation des échelles sociales et temporelles contribue ainsi à faire de la migration circulaire une histoire qui se calque sur l'histoire de la vie du groupe. Autrement dit la lecture du projet migratoire à ces différentes échelles permet de lire plus largement l'histoire du groupe comme celle de l'individu. Cependant, ce même groupe, cette même migration circulaire ne

sont pas isolés mais s'articulent à des éléments de contexte plus large, qu'il convient d'exposer afin de parfaire la présentation du projet migratoire.

Parmi ces éléments de contexte, il est possible d'en dégager deux qui ont joué et joue toujours un rôle fondamental dans la dynamique migratoire contemporaine : d'une part, il s'agit de l'arrivée dans la zone de Bankilaré d'un projet de développement important, dans le cadre du Programme Cadre de Lutte contre la Pauvreté, d'autre part, les événements récents en Côte d'Ivoire ont participé soit à une réorientation des parcours migratoires, soit à un allongement de la durée des séjours. Ces différents éléments de contexte sont porteurs de rupture dans la constitution d'un projet migratoire qui s'articulerait parfaitement aux différentes échelles sociales.

L'objectif n'est pas de détailler ici l'ensemble des modalités de l'intervention du P.C.L.C.P mais plutôt d'insister sur les liens entre les migrations circulaires et ce projet, ainsi que sur la manière dont le discours sur la pauvreté a rejailli, à été intégré par les populations non migrantes en particulier. La banalisation de l'utilisation du terme de pauvreté, en français comme en tamasheq, est contemporaine de l'arrivée de ce projet, non que les populations n'étaient pas pauvres auparavant, mais la lecture faite de la réalité quotidienne ne se fondait pas sur la notion de pauvreté : l'énumération des sécheresses, les événements marquant tels que la sédentarisation du groupe, la dispersion de certains de ses membres constituait le cadre explicatif. Alors pourquoi ce terme de pauvreté fut réapproprié et non un autre ? L'invention de la pauvreté (Rahnema, 2003) renvoie à une relecture des événements des dernières décennies ; elle a fourni un cadre explicatif cohérent aux populations qui se trouvaient face à une récurrence d'événements, notamment les disettes, qui ne pouvaient plus être considérés comme des crises passagères, et qui étaient devenus totalement incompréhensibles, inassimilables à l'intérieur des cadres décrivant habituellement la réalité. Ainsi, au même titre que les autres réalités économiques et sociales, les migrations circulaires ont été intégrées au sein de cette nouvelle grille de lecture.

Or dans la perspective de la *lutte contre la pauvreté*, les migrations circulaires sont envisagées non seulement comme des entraves aux actions entreprises localement, mais aussi comme des facteurs aggravants de la pauvreté⁵. S'il

⁵ Source: entretiens avec les responsables et animateurs du P. C. L. C. P. à Bankilaré.

est vrai que les revenus issus de ces mouvements sont très modestes, ils restent indispensables, ne serait-ce que pour l'habillement ; par ailleurs l'absence des migrants atténue la pression sur les greniers. Autre argument avancé par les acteurs du développement, le fait que l'absence de main d'œuvre valide réduit d'autant les surfaces ensemencées en mil. A ce discours critique de la mobilité envisagée uniquement du point de vue économique, s'ajoute une critique sociale. Ainsi s'est développée l'idée selon laquelle il est difficile de faire confiance aux jeunes parce qu'ils sont de potentiels migrants et peuvent donc partir à tous moments. Plus concrètement, les actions menées par le P.C.L.C.P. sont tournées essentiellement vers les femmes par le biais du développement d'Activité Génératrice de Revenus (prêt pour l'embouche de petits ruminants, pour le développement du petit commerce) et vers les plus vieux auxquels sont confiés la gestion de banques céréalières notamment. Les jeunes et donc les migrants apparaissent alors comme doublement exclus, sur le plan idéologique comme sur le plan des réalisations concrètes. L'une des conséquences de cette double exclusion est l'intégration par les non migrants des discours portés par le projet. De même que l'utilisation du terme de pauvreté est contemporain de l'arrivée du P.C.L.C.P, la critique de la migration s'est développée au cours des dernières années selon les mêmes modalités. Nous reviendrons par la suite sur les conséquences de cette critique dans la construction d'un projet migratoire socialement cohérent. Cependant, cette critique aboutit à une remise en question d'un processus d'adaptation ancien, qui est celui de la dispersion du groupe pour faire face aux contraintes pesant sur le local: l'ancienneté des migrations circulaires, l'extension des aires de parcours lors de la période nomade... constituaient autant de réponses possibles à des situations de crise.

Au final, une conjonction s'est établie entre les populations non migrantes et les discours et actions portés par le projet, conjonction qui a conduit d'une part à une plus grande implication locale de ces populations par la construction d'objectifs à long terme, d'autre part à une incompréhension, une césure entre ces deux groupes plus ou moins homogènes que sont les migrants et les non migrants. Si les non migrants apparaissent comme impliqués par le projet dans la pauvreté à l'échelle locale, les migrants semblent quant à eux éviter, contourner cette pauvreté en faisant simplement le choix de partir, en quelque sorte en faisant le choix d'une autre localité.

Autre élément de contexte qui est intervenu récemment dans la dynamique des migrations circulaires, les événements en Côte d'Ivoire à partir de l'année 2000 (l'analyse de ces événements s'arrête en 2003). Les violences envers les étrangers, la fermeture passagère des frontières à la fin de l'année 2002 ont conduit les migrants soit à allonger leur séjour, soit à rentrer prématurément, soit à se tourner vers de nouvelles destinations. Ceux qui ont fait le choix de rester plus durablement en Côte d'Ivoire, parce qu'ils n'étaient pas sûrs de pouvoir y retourner ou parce qu'ils ne pouvaient rentrer sans rien, ont brisé le contrat tacite qui les lie à leur famille, à savoir celui de rentrer au bout de huit mois – une saison sèche – ou d'un à deux ans selon leur situation familiale ; l'une des conséquences étant la mise en péril de l'équilibre économique familial. Si certains sont rentrés prématurément notamment en septembre et octobre 2002 lorsque la frontière fut réouverte, ils sont repartis quasi immédiatement vers d'autres villes. La fin de l'année 2002 constitue en fait une année charnière pour la redéfinition des destinations, et par-là même d'une partie du projet migratoire. En effet, la saison des pluies ayant été très mauvaise, les migrants étaient plus pressés que d'habitude de partir. Le groupe s'est alors scindé entre ceux qui disposaient de suffisamment de bovins pour en vendre un et entamer une migration vers La Mecque, cette dernière destination impliquant un allongement de la durée d'absence, une relative incertitude quant à la réalisation du projet puisque les migrants se retrouvent en situation de clandestin, la contrepartie étant une réussite financière très forte (un migrant ramène d'Arabie Saoudite entre un et des deux millions de francs CFA) ; ceux qui n'avaient que peu de moyens pour financer leur voyage se sont dirigés vers Cotonou, en attendant que la situation se stabilise en Côte d'Ivoire. D'après nos enquêtes tous ceux qui étaient partis à Cotonou en 2002 sont repartis en 2003 à Abidjan. Les réorientations des parcours migratoires furent très rapides, d'autant plus qu'à Cotonou comme à La Mecque sont implantés des membres de certaines familles d'Ingui susceptibles d'accueillir les migrants circulaires.

La négociation de ces réorientations s'est faite au sein du groupe de parenté ou du groupe de migrants. Dans le premier cas se retrouvent ceux qui sont partis à La Mecque, puisque l'investissement de départ implique généralement les parents qui sont les possédants des troupeaux. Dans le second se retrouvent ceux qui sont partis à Cotonou ; pendant une à deux semaines, les migrants ont discuté sur les opportunités présentes à Cotonou

par rapport à celles de Lagos, le choix se portant au final sur la première ville. Pour ce faire, certains sont partis prendre des renseignements dans d'autres campements relevant de la même tribu, d'autres ont accru leur présence sur les marchés hebdomadaires afin de recueillir des éléments sur la situation dans l'une ou l'autre de ces villes ainsi que sur Abidjan. Au final, l'échelle du groupe social n'est pas intervenue dans ces réorientations, le choix de la destination restant essentiellement une affaire de migrants.

Ainsi les éléments de contexte présentés à savoir l'arrivée d'un projet de développement et l'introduction concomitante de la pauvreté ainsi que les réorientations consécutives aux événements ivoiriens, semblent participer de la formulation de point de vue opposés quant à la pratique migratoire. Si au niveau individuel et familial une certaine cohérence apparaissait dans la constitution du projet migratoire, elle semble se briser progressivement à l'échelle sociale, en relation avec de nouveaux éléments de contexte. Pour les populations non migrantes, l'intervention du P.C.L.C.P apparaît comme un retour à un investissement local, alors que les migrants contournent et sont également contournés par les impératifs du développement, faisant le choix de l'ailleurs y compris lorsque la route connue et maîtrisée, celle d'Abidjan, est fermée. La mise en regard des projets migratoires et des éléments de contexte permet alors de mettre à jour des tensions, des conflits en émergence au sein du groupe social.

Le projet migratoire comme révélateur des tensions sociales

Les tensions sociales qui se cristallisent autour de la migration circulaire sont apparues comme nous l'avons signalé précédemment avec l'arrivée d'un projet de lutte contre la pauvreté et du discours dont il est porteur. Réapproprié par les non migrants, il a conduit à la construction d'un point de vue critique sur les migrations circulaires chez les femmes et les hommes âgés de plus de 35 ans (il faut noter que ces derniers sont d'anciens migrants circulaires). Alors en quoi les migrations circulaires, et le projet qui les soutient, révèlent-ils un conflit générationnel ? Comment les migrants se positionnent-ils par rapport au projet de développement, pour devenir les porteurs de la critique face à de telles interventions ?

La césure entre générations qui traverse l'ensemble du groupe social place d'un côté les hommes migrants et d'un autre côté les hommes ayant cessé la

migration. Elle s'articule autour de l'idée que les premiers se désengageraient des préoccupations locales, en particulier de l'agriculture alors que dans le même temps la pression alimentaire va s'accroissant. En fait, il est vrai qu'à l'échelle de la décennie écoulée, apparaît un allongement des durées de séjour à l'étranger. Si précédemment les absences étaient limitées à la saison sèche qui est aussi une période d'inactivité, c'est-à-dire à environ huit mois, elles sont plutôt aujourd'hui, de l'ordre de un an à deux ans, voire plus. Par ailleurs les retours et les départs ne se font plus systématiquement en début et en fin de saison des pluies, ce qui explique la baisse des surfaces ensemencées en l'absence de la totalité de la main d'œuvre. Autre argument avancé par les non migrants, le fait qu'y compris lorsqu'ils sont présents les migrants refusent d'effectuer certains travaux. Les femmes sont quant à elles les plus critiques face au départ de leur mari, même si elles n'accepteraient pas de se marier avec un homme qui n'est jamais parti ; reprenant les arguments de leurs aînés masculins, elles ajoutent que les migrants sont porteurs de maladies, notamment les M.S.T., qu'ils n'hésitent pas à les abandonner alors qu'elles sont dans l'incapacité de subvenir aux besoins de leurs enfants.

Pourtant malgré cette avalanche de critiques, aucun parents, aucune épouse n'a empêché un migrant de partir (sauf à de rares et ponctuelles exceptions) ; au contraire, puisque le projet migratoire reste élaboré dans le cadre familial. En fait plus que les migrations circulaires elles-mêmes, ce sont les nouvelles modalités de ces migrations qui sont en cause, à savoir l'allongement des durées d'absence et la baisse des revenus migratoires. Confrontés aux difficultés politiques et économiques à Abidjan, les migrants ne gagnent plus suffisamment d'argent pour pouvoir rentrer dans le laps de temps d'une saison sèche. « *Nous, quand on a gagné 100 000 francs CFA, on rentre au village. Eux ils durent ici, leurs femmes, elles sont là. Alors quand ils ont gagné un peu, ils font autre chose et après comme ça ils gagnent plus. Nous si on gagne un peu, on rentre. Quand tu reviens tu n'as plus rien* », affirme un migrant du campement d'Ingui par comparaison de leur situation avec celle des migrants haoussas originaires du département de Tahoua (Niger), qui sont dans des logiques de migrations définitives. Pour expliquer leur faible réussite les migrants mettent en cause la forme même des migrations circulaires: obligés de rentrer avec une certaine somme d'argent, ils n'ont plus rien à leur retour à Abidjan, et sont alors placés dans l'obligation de repartir au plus bas de l'échelle c'est-à-dire comme petit commerçant

ambulant. L'argent épargné en ville n'a de sens que dans la perspective du retour, il n'est jamais investi dans un changement d'activité. Ainsi aucune ascension sociale n'est possible à Abidjan, de même qu'au campement.

Les tensions entre les deux groupes germent autour de ce paradoxe, d'autant plus que les migrants ne communiquent pas localement les difficultés qu'ils ont rencontrées à Abidjan, notamment parce que leur jeunesse ne leur confère pas un droit à la parole et qu'il en va aussi de leur prestige. A cette incompréhension commune s'ajoute le fait que les migrants contestent de plus en plus la place qui leur est assignée dans les campements. En effet, leur jeunesse fait qu'ils ne sont pas consultés lors des prises de décision collective, qu'ils se doivent de reverser leurs gains à leur famille et que lorsqu'ils sont célibataires et qu'ils cultivent par exemple, c'est au bénéfice de leurs parents. Dans le campement cette contestation n'est pas véritablement explicite dans la mesure où elle n'est pas verbalisée face aux parents ; elle se manifeste plutôt par des stratégies d'évitement lorsqu'il y a des travaux à effectuer, lorsqu'ils savent qu'ils vont être mis à contribution. Il s'agit en somme d'une forme de désobéissance passive.

Replacée dans une perspective à plus long terme, la désobéissance passive peut s'expliquer notamment par le temps passé en milieu urbain, c'est-à-dire loin des hiérarchies sociales, dans un espace où les normes sont autres y compris au sein du groupe de migrants. La ville est le lieu de l'émergence de certaines formes d'individualisme (Marie, 1997), dont la principale manifestation est l'abolition des codes de parenté entre migrants: les aînés n'obéissent plus aux cadets, un beau-frère n'obéit plus au mari de sa sœur aînée..., sans que cela ne pose de problème. Chacun dépense comme il le souhaite les gains de son travail, en l'absence de caisse commune: les seules cotisations collectives se font lors du paiement du loyer et en cas de maladie ou de décès de l'un d'entre eux. Un décalage s'est progressivement institué entre les normes en vigueur au campement et le quotidien des migrants en ville, décalage qui va s'accroissant puisque le temps passé en ville excède largement celui passé au campement, du moins pendant la vie la plus active de l'individu. Lorsque les migrants sont présents au campement, ils sont porteurs d'une certaine forme d'anomie sociale, c'est-à-dire de délitement des valeurs, qui se transforme, en particulier face aux critiques des non migrants en désobéissance passive. Un migrant d'Ingui résume ainsi la situation: « *Le chef et les vieux, ils ne sont pas bons. Si on fait quelque chose ici [au*

campement] *ils vont nous prendre ce que l'on gagne. Si on a une idée, ils refusent. En plus les projets, c'est pas pour nous* ».

L'attitude des migrants face aux projets de développement, et inversement, vient conforter, voire accentuer les tensions générationnelles. En effet, précédemment nous avons signalé que l'initiative de la critique des migrations circulaires revient à l'intervention des acteurs du développement et par ailleurs l'essentiel des actions est orienté vers les femmes et vers les plus vieux à qui les responsabilités sont confiées. Se trouvant écartés de fait, les migrants se sont figés dans l'idée que le développement était une affaire féminine, sa gestion une affaire d'autorité traditionnelle. Cependant si nous nous concentrons sur les actions menées en direction des femmes, celles-ci ont conduit à une remise en cause des hiérarchies classiques ; en effet, ces dernières, ont acquis une relative autonomie financière, ne dépendant plus totalement de leur mari. Face à cette initiative, les migrants ont plutôt un discours positif, puisque les charges familiales ne leur reviennent plus totalement. De même la gestion de certaines actions est allée vers des vieux, qui ne sont pas issus de la chefferie traditionnelle. Aussi des membres du groupe social, jusque là privé d'autorité, de responsabilité, ont été amenés à s'affirmer dans le groupe. Seuls les plus jeunes et donc les migrants restent à la marge de ces recompositions sociales. D'une certaine manière le statut de migrant est le seul élément restant aux hommes jeunes pour acquérir une place autre que celle conférée par la hiérarchie sociale ; leur prestige repose sur la pratique des migrations circulaires et non sur les initiatives ou les actions qu'ils pourraient entreprendre au sein du campement.

Face à une telle situation, dont ils rendent le projet responsable, les migrants ont élaboré un discours critique envers ce dernier, l'accusant de ne pas les reconnaître. Paradoxalement, alors que les actions de développement viseraient plutôt à éliminer la migration, en promouvant notamment la sécurité alimentaire, l'éducation, le développement de nouvelles activités... elles confortent au contraire les plus jeunes dans la poursuite de la pratique migratoire hors de toute considération du contexte local. A partir de ce paradoxe apparaît l'idée que la pauvreté est une affaire locale, et que par conséquent elle ne concerne pas les migrants.

En fait, les tensions entre les générations, ainsi que les tensions entre le groupe de migrant et le projet se conjuguent pour aboutir à un

désengagement du local de la part des plus jeunes. Or la pauvreté étant la caractéristique fondamentale du local, elle n'est pas intégrée à la réalité migratoire, de même qu'elle peut l'être du côté des non migrants. Si ces derniers en font le cœur du projet migratoire, les migrants placent au premier plan l'acquisition d'un statut, d'une légitimité, à l'échelle du groupe social. Ce dernier constat réouvre sur la notion de choix, dans la mesure où si la pauvreté peut se présenter comme une contrainte poussant aux départs, l'acquisition d'un statut relève d'un choix, de la manifestation de l'autonomie du sujet au sein de son groupe.

Ainsi les migrants désavouent par leurs pratiques, mais surtout par la construction d'un projet migratoire original, la lecture de la réalité locale par la pauvreté. Si à l'échelle individuelle et à l'échelle familiale, le projet migratoire présente une certaine cohérence, au niveau du groupe social, il constitue un révélateur des tensions: tensions entre générations, tensions entre migrants et intervenants extérieurs, les deux étant liées. Toutefois, ces tensions sont à relativiser puisqu'elles correspondent aussi à une forme de partage des «tâches»: aux femmes reviennent les activités développées par les projets, aux plus vieux les responsabilités et l'autorité qu'elle soit traditionnelle ou du développement, et aux hommes jeunes la migration. Dans la mesure où l'un des groupes prétend que l'autre ne remplit pas totalement sa tâche, la contestation apparaît pour devenir désobéissance passive du côté des migrants. Au final pour évaluer plus précisément l'ampleur de cette désobéissance, il faudrait analyser ce que deviendront ces pratiques et discours lorsque le projet de développement sera terminé, c'est-à-dire suivant une perspective à plus long terme.

Bibliographie

- Amselle, Jean-Loup (eds.). 1976. *Les migrations africaines. Réseaux et processus migratoires*. Paris: François Maspero.
- Chapman, Murray; Mansell R. Prothero. 1983. "Themes on circulation in the Third World". *International Migration Review*, XVII (4), pp. 597-632.
- Dureau, Françoise; Carmen Elisa Florez. 2000. *Aguaitacaminos. Las transformaciones de las ciudades de Yopal, Aguazul y Tauramena durante la explotación petrolera de Cusiana-Cupiagua*. Santafé de Bogotá: Ediciones Uniandes. Tercer Mundo.
- Guilmoto, Christophe Z.; Frédéric Sandron. 2003. *Migration et développement*. Paris: La Documentation Française.

- Lévy, Jacques; Michel Lussault (eds.). 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin and Paris.
- Malmberg, Gunnar. 1997. "Time and Space in International Migration". In Hammar, Tomas; Brochmann, Grete; Tamas, Kristof; Faist, Thomas: *International Migration, Immobility and Development*. New-York: BERG, pp. 21-48.
- Marie, Alain (eds.). 1997. *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine* (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey). Paris: Karthala.
- Rahnema, Majid. 2003. *Quand la misère chasse la pauvreté*. Paris: fayard, Actes Sud.
- Rouch, Jean. 1956. *Migrations au Ghana (Gold Coast). Enquête 1953-1955*. Société des africanistes. Paris.

Abstract

The article argues that the complexity of circular migrations can best be analysed by using the concept of "migratory projects", since it catches various social, spatial and temporal dimensions of circular migrations and thus also allows to capture different social processes on different geographical scales. The case study of Tuaregs (Bankilaré, Niger) shows how the concept not only allows to study the characteristics of these movements but also the tensions that arise within the social group(s) from which migrants originate. From the perspective of those who move migration is a strategy to evade poverty on a local scale. Understood as a project, migration can be shown to involve generational conflicts, and more generally, a conflict between migrants and non-migrants which is articulated around the intervention of a recent development project, the emergence of specific discourses on poverty and contemporary migratory dynamics.